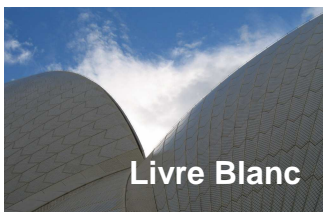


Enjeux de l'ISO 30300
Système de management des
documents d'activité
et perspectives d'évolution de
l'ISO 15489 *records management*

Michel Cottin - Pierre Fuzeau – Marion Taillefer



afnor
NORMALISATION

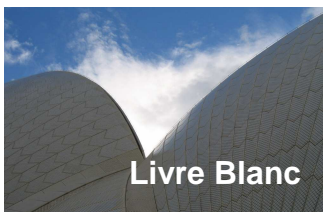
association des
af
archivistes français



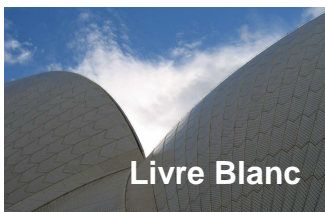
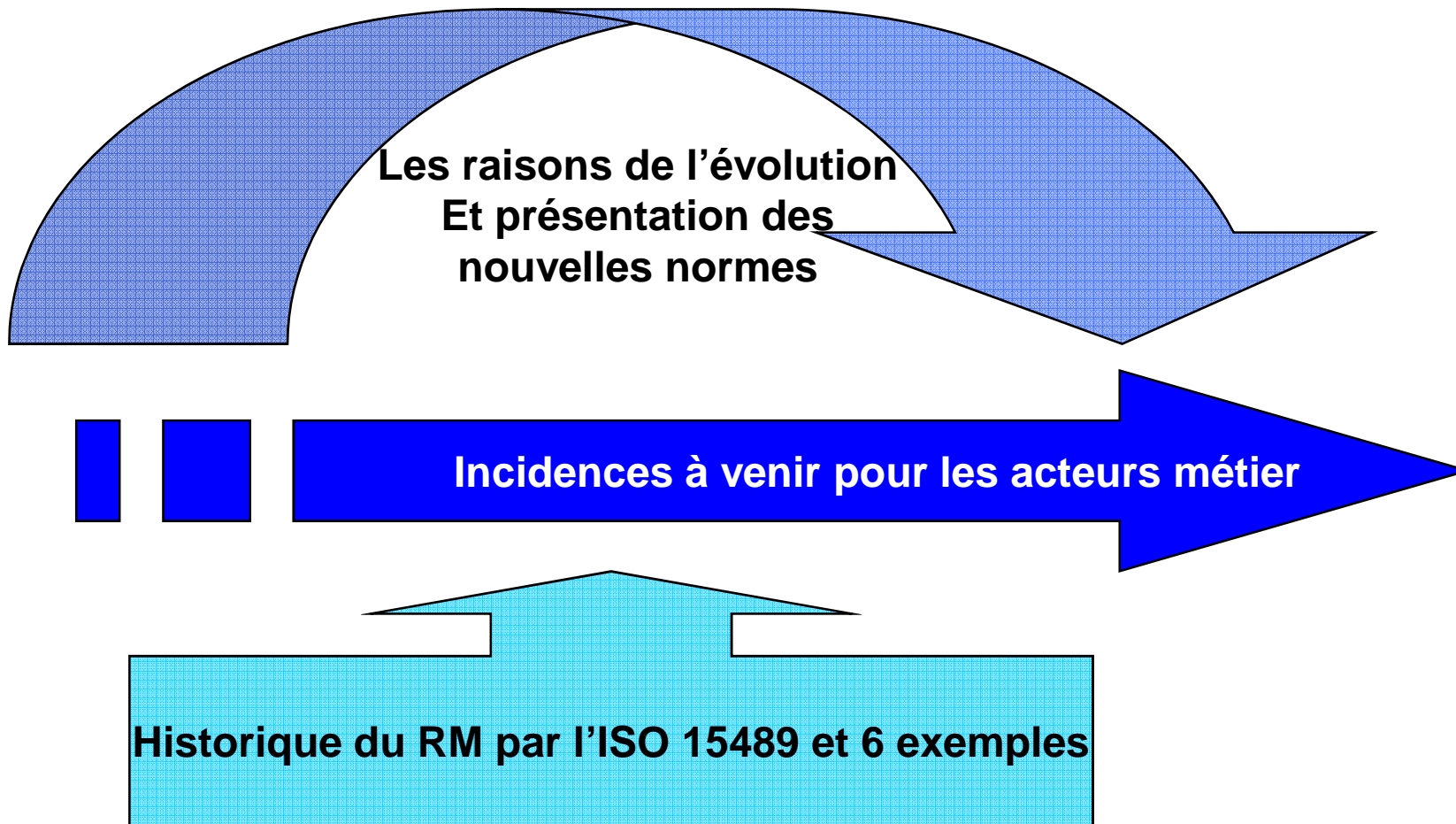
Sommaire

Contexte de la normalisation

- 1 – Normes ISO de management et normes techniques
- 2 - Points structurants de l'ISO 30300
- 3 – Calendrier de révision de l'ISO 15489
- 4 – Incidences des évolutions à venir



Que contient le livre blanc :



Le cadre de la normalisation ISO 1

L'ISO (Organisation internationale de normalisation), organisation non gouvernementale, est le **plus grand producteur** et éditeur mondial de **Normes internationales**.

L'ISO est un **réseau** d'instituts nationaux de normalisation de **160 pays**, selon le principe d'un membre par pays, dont le Secrétariat central, situé à Genève, Suisse, assure la coordination d'ensemble.

AFNOR, pour la France, est membre d'ISO. Il y a un seul membre par pays.

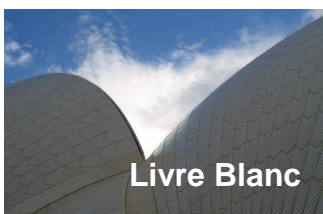
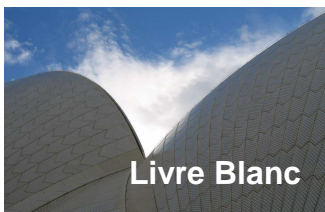
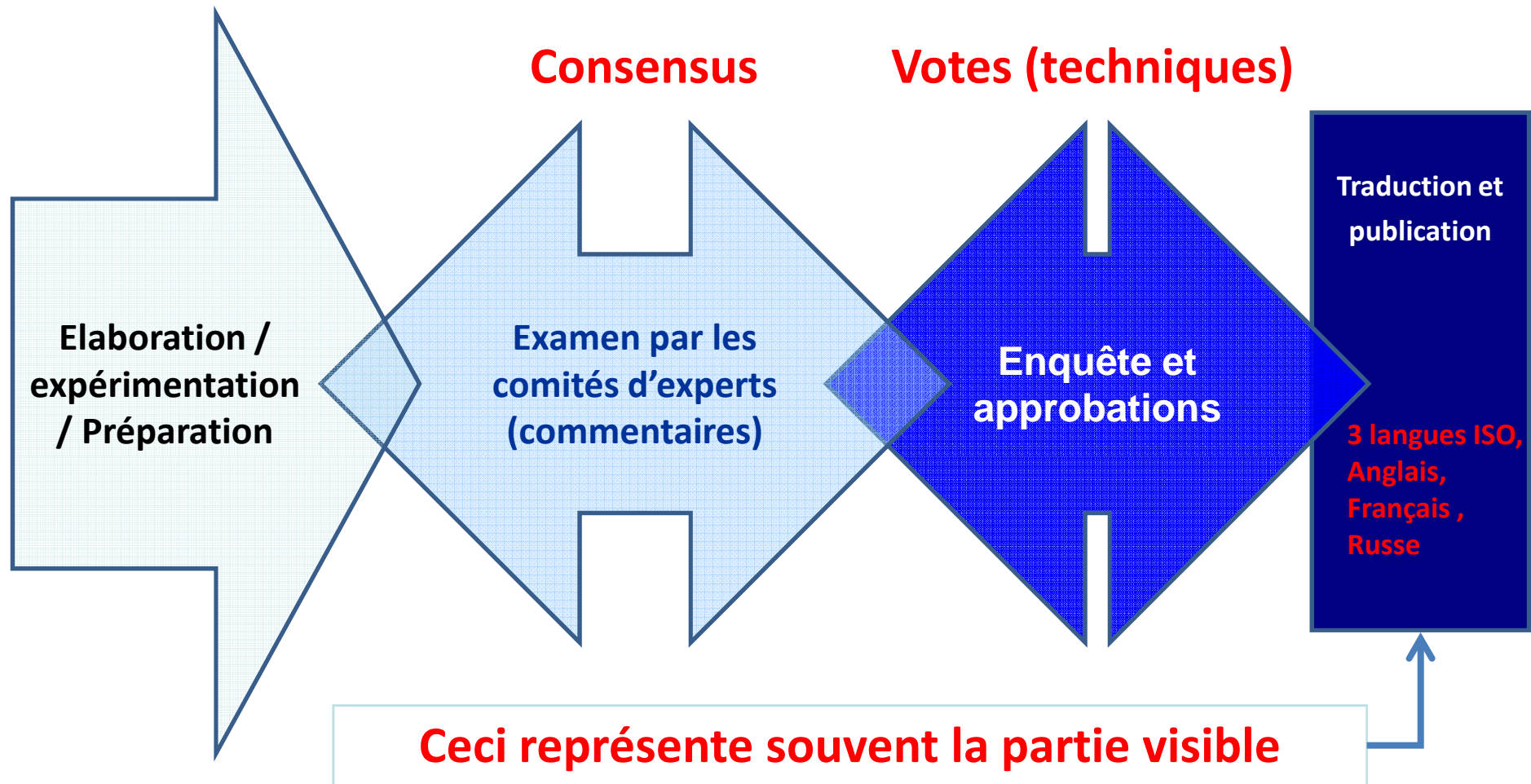


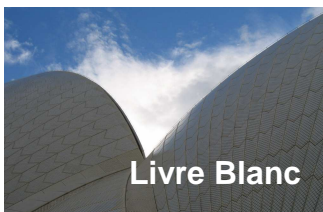
Schéma d'élaboration des normes RM



Définition ISO : Document établi par consensus (***le processus de normalisation***)

et approuvé par un organisme reconnu (***ISO et AFNOR***),

qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné (***les éléments de la norme doivent être reproductibles dans un contexte international pour l'ISO***).



afnor
NORMALISATION

association des
af
archivistes français



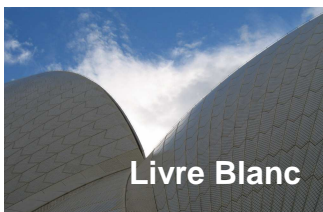
Le cadre de la normalisation ISO 2

Entre le TC 1 consacré aux filetages et le TC260 aux ressources humaines, la gestion des informations et documents d'activité est normalisée au sein du TC46, consacré à l'information et à la documentation créé en 1947 et présidé par Françoise Pellé et dont le secrétariat est assuré par Katell Guegen Afnor.

Au sein du TC46, le Sous Comité 11 est consacré au records management et c'est ici que les décisions se prennent. La présidence est exercée par l'Australie depuis l'origine (David Moldrich).

En France, et en miroir, la commission de normalisation nationale CN11 est en lien avec la commission générale CG46, entité éponyme. C'est là que s'élaborent la stratégie et les contributions françaises. Pierre Fuzeau en est président.

Les deux grandes associations AAF et ADBS sont très engagées désormais dans le processus et des représentants d'organisations publiques et privées (PME comme grandes entreprises).

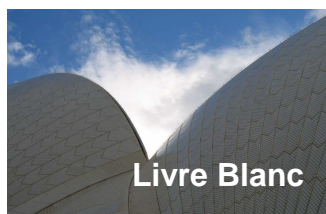
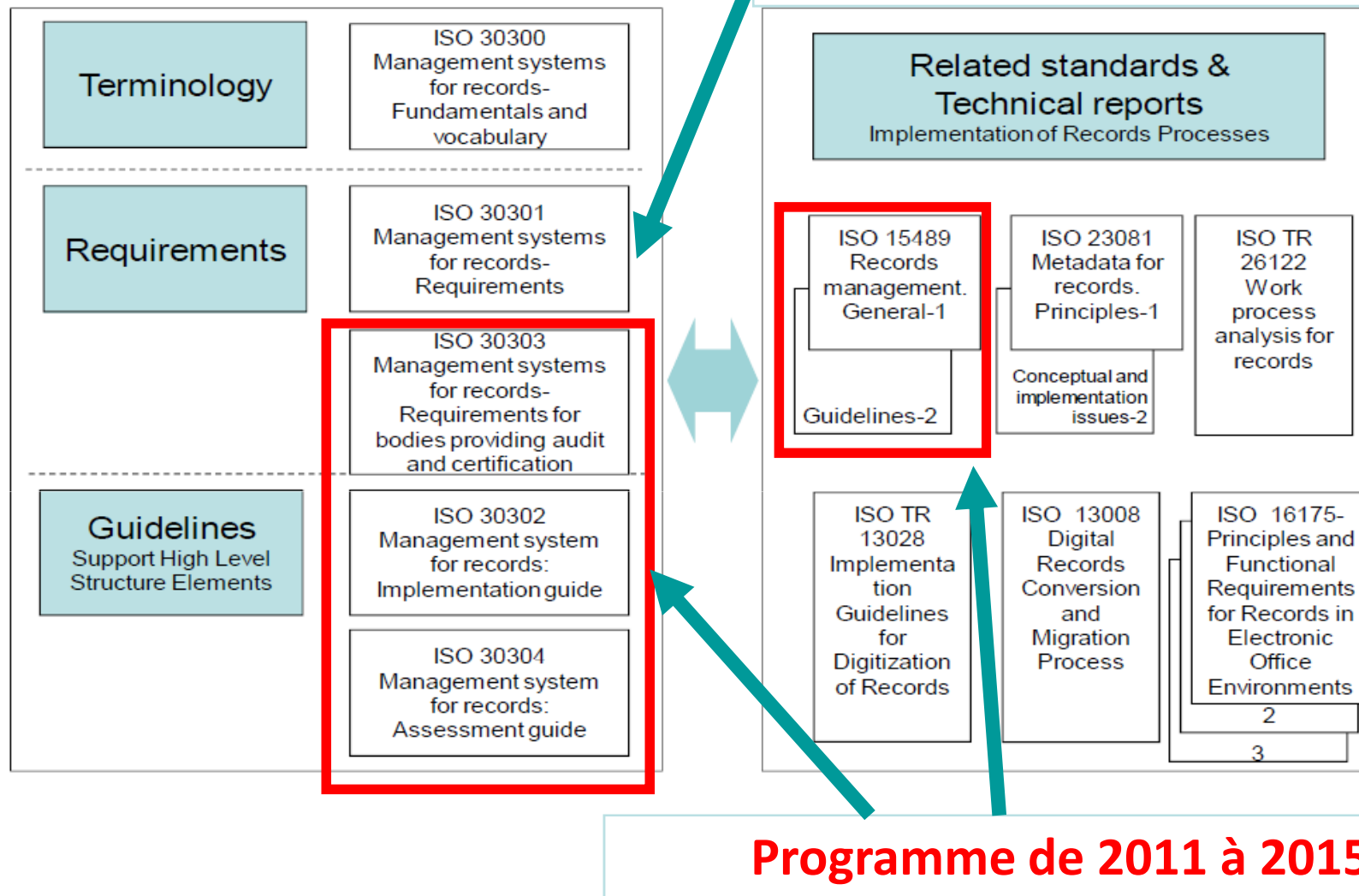


afnor
NORMALISATION

association des
af
archivistes français



Feuille de route :



La norme ISO 15489 :

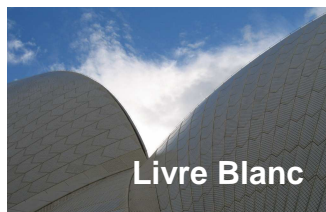
Née d'un vote négatif qui a entraîné la création d'un groupe français d'experts avec l'AFNOR

Norme technique qui définit des règles de gestion documentaire et introduit le terme « records »

Très utilisée, très connue dans le monde depuis 5 ans : En novembre 2010, lors de la SC11 la question s'est posé de son maintien.

Cependant trois types de critiques apparaissent avec le temps :

- une traduction française parfois critiquée (notamment par les québécois)
- pas de certification possible / pas de contrôles de la mise en œuvre avec la norme
- interopérabilité avec les autres normes peu évidente

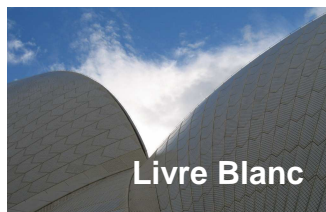


La norme ISO 15489 relative *au records management* et publiée en 2001 reste d'actualité. Elle sera l'objet de travaux de l'ISO pour une publication de sa révision au plus tard en 2015.

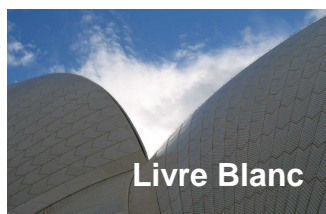
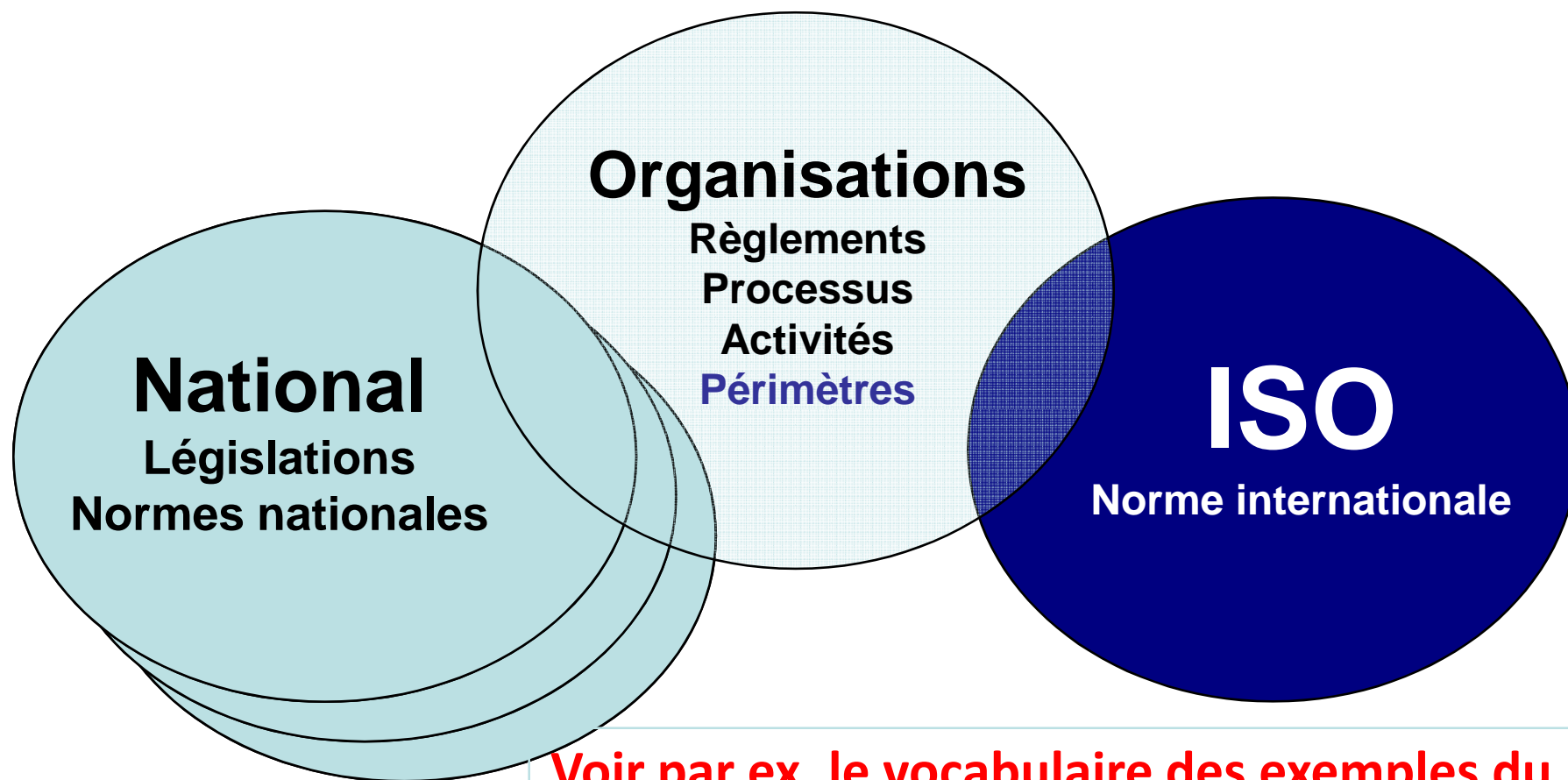
La CG46/CN11 a retenu comme expression francophone équivalente et qui servira à la traduction des normes : « gestion des informations et documents d'activité ».

La démarche de la CN11

- Expérimentation/ enquête publique
- Débat terminologique
- Dépouillement et décision de la commission

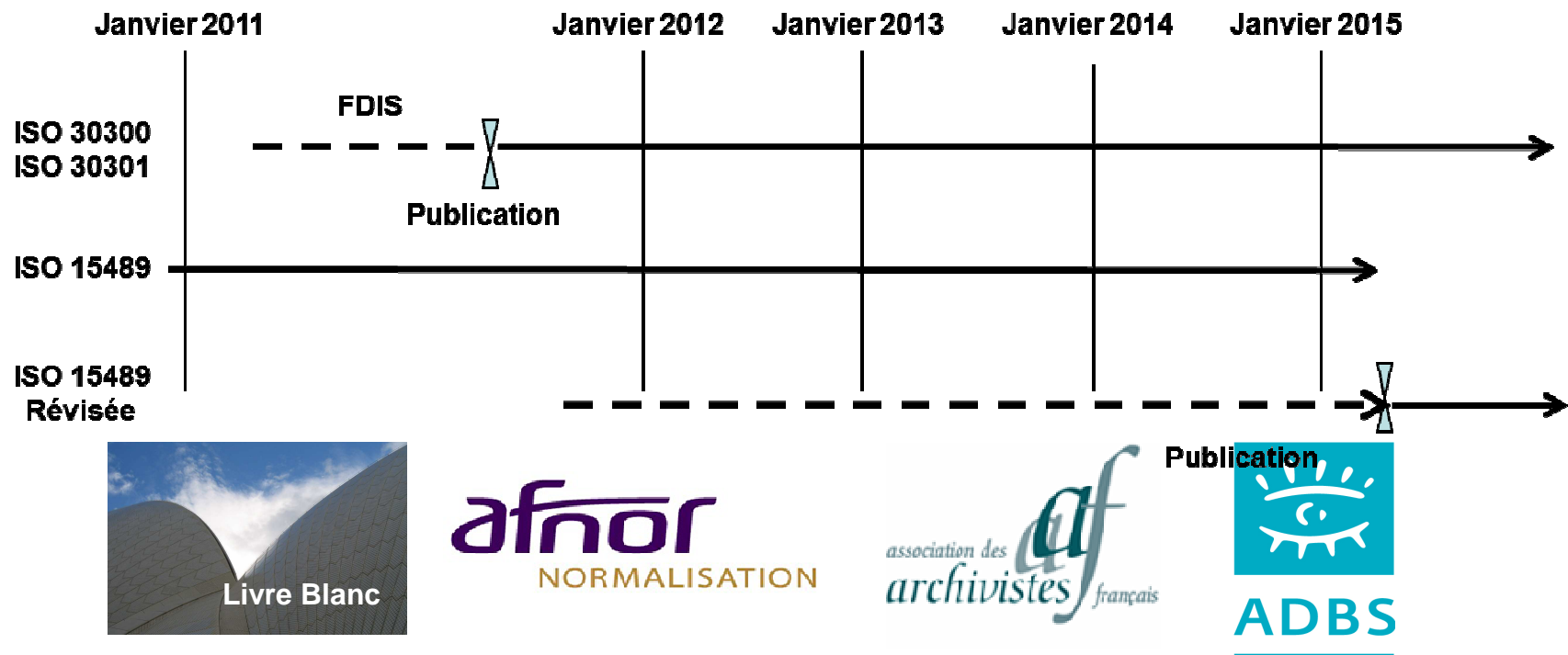


Tout est question de contexte



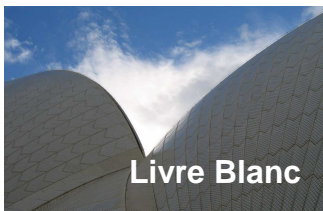
Processus de travail des Commissions de l'ISO

- 1 – Proposition de norme en fonction d'un nouveau besoin,
- 2 – Préparation d'un avant projet par un groupe de travail
- 3 – Comité projet d'élaboration de la norme
- 4 – Enquête auprès de toutes les instances ISO
- 5 – Approbation du projet final
- 6 - Publication



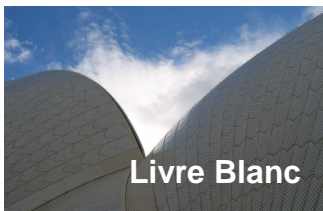
ISO 30300 et ISO 15489 révisée vont apporter :

- une gouvernance de la documentation produite par les organisations : qui fait quoi ? Comment ? qui est responsable,...
- des exigences de management de systèmes : processus, interopérabilité, amélioration continue du service rendu,
- des exigences techniques:
 - identification, cycle de vie, durée de validité, traçabilité des actions sur le document, plan de classement,...
 - un document doit être relié à un contexte, un dossier, un environnement



Incidences sur :

- ✓ les organisations de tous les secteurs d'activité : banque, assurance, énergie, transport, santé...
- ✓ la mise en place de structures d'audit et de certification,
- ✓ les professionnels de l'information et de la documentation : formation, expertise internationale,



afnor
NORMALISATION

association des
af
archivistes français

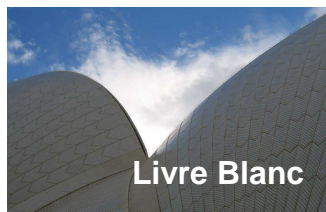


Conclusion :

1 - Inscrivez vous dans les Groupes RM de l'AAF ou ADBS

2 - Participez aux travaux de la CN11

Livre blanc disponible sur le site de l'AFNOR



afnor
NORMALISATION

association des
af
archivistes français

